

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 1 avril 2025**

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2025-04-01-28 | Programme Eté Loisirs Seniors - Tarifs 2025
Rapporteur Auvray Nicole

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 13
Nombre de pouvoir : 4
Nombre d'excusés : 0
Convoqué le 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse , Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Murielle Mour, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Karine Pégon, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Madame Annie Geslin, Monsieur Alain Goussault, Monsieur Didier Burg.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Danielle Boulais donne pouvoir à Madame Murielle Mour, Monsieur Jacques Dutheil donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Michèle Henry donne pouvoir à Madame Nicole Auvray .

Etaient excusés sans pouvoir :



Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- L'article 123.5 du Code de l'action sociale des familles,

Considérant :

- Le programme d'animation qui va être proposé aux seniors stéphanois pendant l'été 2025, proposant des activités diversifiées (sorties, musées, soins à la personne, ateliers de bien-être, animations intergénérationnelles ...) nécessitant le recours à des prestataires,
- La demande de subvention adressée à la CARSAT pour participer au financement de ce programme qui contribue à encourager et maintenir le lien social avec et entre retraités,
- Le souhait que les personnes fréquentant ces animations participent financièrement à ces activités, même de façon symbolique,
- Le souhait de pouvoir accueillir, sur certaines activités et sorties, les enfants ou petits-enfants des seniors stéphanois pour favoriser les rencontres intergénérationnelles.

Le Conseil d'administration décide :

- De fixer, à compter du 1^{er} juin 2025, les tarifs suivants :

Sortie Cité immersive Vikings sans transport	5 €
Séance collective de soins (massages, sophrologie, réflexologie plantaire), d'expression ou culturelle	7 €
Séance individuelle de soins, de relaxation ou culturelle	10 €
Sortie libre avec transport en dehors de l'agglomération rouennaise	10 €
Sortie avec visite et transport en dehors de l'agglomération rouennaise	15 €
Soin thalasso avec transport	25 €
Sortie à la ferme équestre de la Michaudière avec restaurant	30 €
Midweek à Granville	50 €

Résultat du vote :

Par : 17 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 04/04/2025

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20250401-2025-04-01-28-DE

Publié ou notifié : **09 AVR. 2025**

Le secrétaire de séance